



Accélérez votre parcours de décarbonation !

Votre CCI vous accompagne

**MISSION
CARB 0**

Accélérer, accompagner, décarboner.



CCI VIENNE

VOTRE CCI, ACCÉLÉRATEUR DE VOTRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Vous voulez réduire votre empreinte carbone ?

Vous êtes une PME ?

L'évaluation carbone simplifiée est faite pour vous !

- Bénéficiez d'une évaluation gratuite avec un conseiller CCI pour qualifier vos enjeux prioritaires de décarbonation
- Obtenez un plan d'action personnalisé pour être orienté vers les dispositifs d'aide les plus à même de répondre à votre besoin d'accompagnement et de financement

POURQUOI RÉALISER UNE ÉVALUATION CARBONE SIMPLIFIÉE ?



Disposer d'une première estimation de votre empreinte carbone, sans vous engager immédiatement dans un Bilan Carbone complet, vous permettra :

- d'entamer une démarche de réduction de votre empreinte carbone
- de renforcer votre compétitivité
- de répondre aux attentes clients
- d'anticiper les exigences réglementaires
- de renforcer votre image auprès de vos parties prenantes

Comment se déroule l'évaluation carbone simplifiée ?

- Définition du périmètre d'étude
- Collecte des données clés et conversion simplifiée en émissions de CO₂ :
 - Le scope 1 : émissions directes générées par les combustibles fossiles utilisés par l'entreprise (chaudière gaz/fioul, véhicules thermiques, ...)
 - Le scope 2 : émissions indirectes générées par la production d'énergie achetée et consommée par l'entreprise (électricité, vapeur, chaleur, froid)
- Résultats détaillés par postes d'émissions.
- Elaboration d'un plan d'action pour identifier les principaux leviers de réduction des émissions.
- Orientation vers les dispositifs d'aides les plus adaptés pour approfondir votre stratégie de décarbonation et/ou pour réaliser des investissements bas carbone.